



Priorités 2025

Secteurs prioritaires

Secteur agroalimentaire

Surveillance active de ce secteur économiquement important afin de protéger une dynamique concurrentielle saine à toutes les étapes de la chaîne, avec une attention particulière pour la consolidation, les relations commerciales asymétriques et pour la durabilité.

Construction

Vigilance accrue concernant la répercussion des coûts, la consolidation d'activités déjà concentrées, le respect des règles de concurrence dans les marchés publics, et une attention particulière à l'impact de la numérisation.

Soins de santé

La concurrence doit contribuer à garantir l'accès, la qualité et l'innovation dans le secteur des soins de santé. Indépendamment de la réglementation sectorielle, le droit de la concurrence s'applique pleinement aux services hospitaliers, aux prestataires de soins et le secteur pharmaceutique.

Services de base

Garantir l'accessibilité aux services de base pour les entreprises et les consommateurs, à des tarifs équitables et avec une qualité adéquate. Les secteurs réglementés et les professions réglementées n'y font pas exception. Une attention particulière est portée à la suppression des barrières entravant l'accès au marché, la liberté de choix ou l'accès à l'information.

Numérisation de l'économie et secteur des télécommunications

Politique numérique visant à assurer le respect des règles de concurrence par les plateformes locales, à maintenir une concurrence saine dans le cadre de la transformation numérique de l'économie, et à renforcer la dynamique concurrentielle dans les services et infrastructures de télécommunications comme la fibre optique et la 5G.

Actions stratégiques

Étude sectorielle

Lancement d'une analyse approfondie des pratiques de révision des prix et d'indexation des prix afin de mieux appréhender les défaillances du marché et de formuler, si nécessaire, des recommandations.

Lutte contre le bid rigging

Action stricte contre la manipulation des marchés publics, avec des campagnes de sensibilisation pour les autorités adjudicatrices et les entreprises participantes, ainsi que des interventions en cas d'infraction.

Renforcement du cadre juridique

Modernisation des règles de contrôle des concentrations et développement d'instruments permettant d'intervenir plus efficacement, en concertation avec les autorités compétentes.

Coopération (inter)nationale

Renforcement des partenariats avec d'autres autorités nationales et européennes afin de maximiser la pertinence et l'impact des actions de l'Autorité.

Visibilité et accessibilité accrues

Nouvelle approche de communication visant à mieux faire connaître l'Autorité, à simplifier l'accès à l'information et à renforcer la transparence.

La version complète peut être
consultée sur notre site web :
[Note de priorités 2025](#)